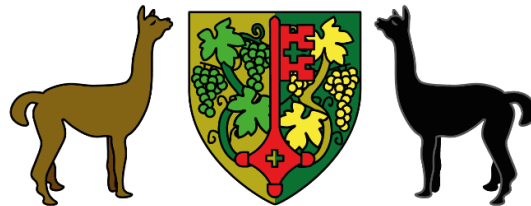


Procès-verbal

Assemblée Générale 2024

Wuermer Alpaka'en a Bei'en asbl



Date

11 avril 2025

Heure et lieu

18h30 | Wormeldange-Haut

Présent

Laurent **Brochmann**, Ruth **Skinner**, Béatrice **Warichet**, Steph **Cano**, Carole **Schneider**, Nath **Leruth**

Excusé

Guy **Weber**, Kerstin **Stark**, Carole **Berger**, Denise **Schumann**

Début de l'assemblée

La présidente a accueilli chaleureusement les participants et a tenu à exprimer ses sincères remerciements à tous les bénévoles qui apportent leur soutien à l'association tout au long de l'année, que ce soit en contribuant physiquement (SWAT) ou en transformant la laine des alpagas en petits objets artisanaux.

La réunion a ensuite continué avec une présentation détaillée des activités pour 2024, à savoir la maintenance du terrain des abeilles, la tonte annuelle des alpagas, l'entretien de la pâture des alpagas, la participation au Worldwide Spinning In Public Day, les visites de plusieurs maisons relais, la plantation d'arbres (BLI) et l'aménagement d'un petit kiosque à proximité des alpagas pour vendre des articles de l'ASBL (liste non exhaustive).

Rapport des finances

Le trésorier a présenté l'aperçu financier pour l'année 2024 et a révélé que l'association dispose d'un excédent de 6.182,60 euros. Ce solde est le résultat de plusieurs dons privés conséquents et de la vente de miel de l'année 2023. Etant donné que nous n'avons pas encore reçu la production de 2024, la provision pour rembourser notre apiculteur est toujours dans nos comptes.

Nous anticipons une production de miel allant de 80 à 100 kg pour 2024.

Guy Weber et Kerstin Stark, nos réviseurs de caisse, sont excusés de ne pouvoir être présents lors de cette réunion, mais ont précédemment vu et approuvé le rapport financier.

Activités et projets pour 2025

Ensemble, nous avons listé les projets envisagés pour 2025.

L'année promet d'être une année bien remplie, en commençant par la tonte annuelle des alpagas, puis la participation à divers ateliers sur la laine organisés par WollMillen et enfin l'entretien de la pâture des alpagas par l'équipe SWAT.

Nouvelle loi ASBL

Le secrétaire a parlé de la nouvelle loi ASBL du 7 août 2023, qui est entrée en vigueur le 23 septembre 2023. La période de transition se terminera le 23 septembre de cette année. Dans cette optique, les statuts sont en cours d'adaptation pour assurer leur conformité, et une assemblée générale extraordinaire sera organisée pour leur approbation.

Annonces

- Le kiosque - boutique a été abandonné en raison de vandalisme et vol.
- Le prix du miel de 2023 a été réduit pour faire place à la production de miel de 2024.
- L'association a introduit une cotisation annuelle de 15 euros.
- On a la possibilité de planter six arbres sur un terrain privé. Il faudra néanmoins tenir compte que les vieux arbres qui s'y trouvent devront préalablement être enlevés.

Fin de l'Assemblée Générale 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'W. Weber', written over a horizontal line.